

Téléchargez vos fiches horaires sur lametropolemobilite.fr



Ne pas jeter sur la voie publique - Version juin 2024.

lebus+ à la demande

lebus+ à la demande est un service de transport collectif pour les personnes en situation de handicap.

Le service fonctionne sur inscription préalable, et sur réservation. Il propose un transport d'adresse à adresse, à l'intérieur d'un secteur géographique (voir carte ci-après), avec une prise en charge sur la voie publique ou sur une voie privée ouverte à la circulation publique.

Le conducteur vous aide à monter, à vous installer et à descendre du véhicule. Il doit garder toujours son véhicule en vue : aussi, la prestation ne comprend pas l'accompagnement à l'intérieur du lieu de destination ou de prise en charge. Les véhicules sont adaptés aux personnes à mobilité réduite. Ils sont équipés d'une rampe ou d'une plateforme élévatrice pour un accès facile en fauteuil roulant.

Pour vous inscrire,

il faut :

1 Être titulaire d'une Carte Mobilité Inclusion mention Invalidité (80% d'invalidité).

2 Télécharger le dossier d'inscription

sur le site lametropolemobilite.fr / rubrique accessibilité / lebus+ à la demande

ou sur le site aixenbus.fr

ou le demander par mail :

dti.paysdaix@ampmetropole.fr

3 Renvoyer le dossier avec les justificatifs

• Par mail à : dti.paysdaix@ampmetropole.fr

• Par voie postale à :
Inscription lebus+ à la demande
Métropole Aix Marseille Provence -
Direction Transport CS 40868 -
13626 Aix-en-Provence Cedex1

4 Nous vous informons

Un courrier vous informera de la validation ou non de votre dossier. À réception du courrier d'acceptation, vous pourrez effectuer vos réservations.

Où acheter son titre ?

Achetez vos titres en Gare routière d'Aix, à la boutique Aix en bus, chez les dépositaires ou sur les distributeurs des stations de l'Aixpress ou via l'application la Métropole Mobilité.

Tous les titres et tarifs appliqués sur les réseaux Aix en Bus et Pays d'Aix Mobilité sont valables sur le service lebus+ à la demande.

Plus d'information sur les tarifs et sur la liste des points de ventes sur les sites lametropolemobilite.fr et aixenbus.fr

À bord du véhicule, il est possible d'acheter uniquement les billets à l'unité 1,20€ ou 2 voyages à 2,30€ + 0,10€ pour le support.

Merci de faire l'appoint, le rendu de monnaie n'est pas obligatoire. (article L. 112-5 du Code monétaire et financier)

Accompagnement

Si une personne en situation de handicap souhaite se faire accompagner, elle devra le signaler lors de sa réservation. Son accompagnateur bénéficiera de la gratuité du voyage sur présentation de la carte accompagnateur. Cette carte est délivrée gratuitement, sur justification d'une Carte Mobilité Inclusion (toutes les cartes CMI sont acceptées pour cette carte accompagnateur).

Demande de carte accompagnateur sur lametropolemobilite.fr

dans la rubrique "Aide et Contacts", "Demandes & Réclamations" ; joindre une photo d'identité ainsi que la copie de votre carte CMI et de carte d'identité.

Pour se déplacer en proximité sur la Métropole

lebus+ à la demande

dessert 17 bassins sur la Métropole. Contactez le service du bassin qui vous concerne. Les déplacements sont possibles après inscription au service, à l'intérieur d'un même bassin. Pour les déplacements entre bassins et secteurs de la Métropole, appelez votre centrale de réservation.

Secteur Salon & Vitrolles

Bassin salonnais

Alleins, Aurons, Charleval, Eyguières, La Barben, Lamanon, Lançon-Provence, Mallemort, Sénas, Péligasse, Salon-de-Provence, Vernègues.

Réservez au 04 42 46 06 66

Bassin Est Étang

Berre l'Étang, Gignac-la-Nerthe, La Fare-les-Oliviers, Les Pennes-Mirabeau, Marignane, Rognac, Saint-Victoret, Veloux, Vitrolles.

Secteur Ouest Étang

Bassin Ouest Étang

Cornillon-Confoux, Fos-sur-Mer, Grans, Istres, Miramas, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Saint-Chamas.

Réservez au 04 42 77 07 07

Bassin Sud Étang

Martigues, Port-de-Bouc, Saint-Mitre-les-Remparts.

Réservez au 04 88 93 00 44

Secteur Marseille, Secteur La Ciotat, Secteur Aubagne

Bassin marseillais, Côte Bleue et La Ciotat

Carry-le-Rouet, Gignac-la-Nerthe, Châteauneuf-les-Martigues, Ensûs-la-Redonne, Sausset-les-Pins, Le Rove, Marignane, Saint-Victoret, Allauch, Aubagne, La Ciotat, Marseille, Plan-de-Cuques, Septèmes-les-Vallons.

Bassin Aubagnais

Aubagne, Auriol, Belcodène, Cadolive, Carnoux-en-Provence, Cassis, Ceyreste, Cuges-les-Pins, Gémenos, La Bouilladisse, La Ciotat, La Destrousse, La Penne-sur-Huveaune, Peypin, Roquefort-la-Bédoule, Roquevaire, St-Savournin, Saint-Zacharie.

Réservez au 04 91 10 59 00



Secteur Aix-en-Provence

BASSIN AIXOIS CENTRE

Aix-en-Provence, Le Tholonet, Venelles, Saint-Marc-Jaumegarde.

Réservez au 09 70 80 90 13

BASSIN AIXOIS ÉLARGI

Chaîne d'Éguilles

Coudoux, Éguilles, Ventabren.

Couronne Sud

Bouc-Bel-Air, Cabriès, Simiane-Collongue.

Barrière du Cengle

Beaurecueil, Châteauneuf-le-Rouge, Saint-Antonin-sur-Bayon.

Bassin Minier

Gardanne, Gréasque, Fuveau, Meyreuil, Mimet.

Haute Vallée de l'Arc

Peynier, Puyloubier, Rousset, Trets.

Pertuis

Trévaresse

Lambesc, Rognes, Saint-Cannat.

Val de Durance Est

Jouques, Meyrargues, Peyrolles-en-Provence, Saint-Paul-lez-Durance, Vauvenargues.

Val de Durance Ouest

La Roque-d'Anthéron, Le Puy-Sainte-Réparate, Saint-Estève-Janson.

Réservez au 09 70 83 01 23

Édition juin 2024

lebus+ à la demande



Secteur d'Aix-en-Provence

Transport spécialisé pour les personnes en situation de handicap



lebus lebus lecar levélo l'abrivélo leparking-relais la recharge lebus

LAMETROPOLE Mobilité

Pour plus d'information sur tous les services de la Métropole Mobilité

0 800 713 137 Service & appel gratuits

Téléchargez l'application La Métropole Mobilité

lametropolemobilite.fr



Téléchargez et utilisez gratuitement



App Store Google Play

LAMETROPOLE Mobilité

alentours d'Aix-en-Provence

Le bus à la demande est un service public de transport collectif sur réservation qui permet de se déplacer à l'intérieur d'un secteur de proximité, et aussi depuis et vers le secteur Centre Bassin Aixois Aix-en-Provence. (cf. plan de secteurs)

Il fonctionne :

- du lundi au samedi
- de 6h30 (première prise en charge) à 19h30 (dernière dépose)
- Pas de bus les dimanches et jours fériés.

Objets perdus : 09 70 83 01 23

Les objets trouvés à bord sont rapportés au dépôt de la société exploitante SUMA.



Comment réserver ?



- Par téléphone : **09 70 83 01 23** du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

ou



- Sur internet : **lametropolemobilite.fr**

ou



- Via L'appli : téléchargez la nouvelle appli : **lebus à la demande-pam**



Sur le
**Google
Play Store**



Sur l'**Apple
Play Store**

La réservation doit être effectuée au moins 2h à l'avance et au plus tôt 30 jours avant le déplacement prévu. Il est possible de réserver pour des déplacements récurrents ou sur plusieurs dates (même heure, même trajet), sur une durée maximum d'un mois.

Votre confirmation

Vous recevrez 4 types de messages :

- Message 1 (par email) : Lorsque votre réservation est enregistrée, vous recevez automatiquement un message électronique récapitulant votre réservation : votre horaire provisoire de prise en charge, votre temps de parcours indicatif, l'heure maximale d'arrivée.
Pour satisfaire le plus grand nombre de voyageurs et optimiser les réservations, votre itinéraire pourra être adapté et l'heure de prise en charge retardée de 10 min au plus, jusqu'à 2h avant votre trajet.
- Message 2 (par SMS/notif) : 2 h avant le trajet : un sms (ou une notification si vous utilisez l'appli) vous sera adressé avec l'horaire de prise en charge actualisé. Attention : le conducteur ne vous attendra pas au-delà.
- Message 3 (par SMS/notif) : 10 min avant votre prise en charge : vous recevrez un sms de rappel (ou une notification si vous utilisez l'appli), indiquant votre horaire de prise en charge approximatif tenant compte des conditions de circulation à cet instant.
- Message 4 (par email) : si vous êtes contraint d'annuler, un message électronique confirme la prise en compte de cette annulation.

Pratique ! : Un peu avant votre départ, **sur l'appli**, vous pouvez visualiser en temps réel la position de votre bus.

Pour se déplacer à l'intérieur du secteur Bassin Aixois centre

lebus+ à la demande

Le service fonctionne de 6h30 (première prise en charge) à 20h30 (dernière dépose)

Comme sur certaines lignes du réseau Aix en bus, le service fonctionne également :

- jusqu'à 1h du matin les vendredis et samedis.
- les dimanches de 8h à 20h00
- les 1^{er} novembre, 25 décembre et 1^{er} janvier de 8h00 à 20h00.

Bassin Aixois centre



Comment réserver?

Réservez votre déplacement, au plus tard la veille (jours ouvrés) avant 12h30.

- Vous vous déplacez le week-end, réservez avant jeudi 12h30.
- Vous vous déplacez un lundi, réservez le vendredi avant 12h30.



- Réservez sur votre téléphone, avec l'application mobile **Accessibus**.
- 24/24H et 7/7J.



- Avant votre première connexion, contactez le **09 70 80 90 13** pour obtenir vos identifiants de connexion.

- **Suivez votre bus en temps réel** sur l'appli.

ou



- Auprès de la centrale téléphonique ouverte du lundi au samedi de 6h00 à 20h30 hors jours fériés.
- Au **09 70 80 90 13** choix 3.



Quelques règles pratiques pour un bon fonctionnement

Règlement du service

Présentez-vous à l'arrêt 5 minutes avant l'heure de passage prévu. En cas de retard ou d'absence, le conducteur vous déclarera absent. Si vous avez une course retour planifiée, elle sera alors automatiquement annulée (sauf si vous appelez immédiatement la centrale de réservation).

- Si vous ne pouvez pas honorer votre réservation, annulez impérativement votre **réservation au moins 2h avant**, par téléphone (aux heures d'ouverture du service de réservations), sur le site ou l'appli.
- Un transport annulé au dernier moment ne peut être proposé aux autres clients. Il sera considéré hors délais. **Au-delà de 2 absences ou annulations hors délais** sur une durée de 30 jours, l'accès au service sera suspendu pendant 7 jours.
- Le nombre de trajets est limité à 4 trajets par jour et par personne.
- Un intervalle de 30 min. minimum doit être respecté entre deux trajets.
- En cas de constat de comportement inadapté répété, une suspension du service pourra être prononcée.
- Si le trajet est possible avec une ligne régulière ou scolaire à + ou -45 min autour de l'heure souhaitée, lebus à la demande ne peut être réservé.

Les règles à bord

- À la montée dans le bus, indiquez au conducteur votre nom et prénom.

Validez votre titre de transport une fois à bord **ou présentez votre titre dématérialisé validé sur votre téléphone** au conducteur.

IMPORTANT

Tout voyageur refusant de présenter son titre au conducteur pour sa validation sera signalé et suspendu du service pendant 1 mois en cas de récidive.

EXEMPLES D'AMENDES EN CAS D'INFRACTION

- **72 €** Absence de titre / Titre non valable / Titre non validé / Fumer ou vapoter à bord
- **150 €** Détérioration du véhicule / Trouble à la tranquillité des voyageurs

En cas de constat de comportement inadapté répété, une suspension du service pourra être prononcée.



Tous les véhicules sont équipés d'un emplacement fauteuil roulant. Merci de signaler les aides techniques éventuelles utilisées pour vous déplacer.

